

## TEMPS FORT AU « KT »

Samedi 31 janvier 2009 a eu lieu le 2<sup>ème</sup> temps fort de l'année à la Paroisse pour l'ensemble des enfants du catéchisme et leurs parents.

A 15h30, dans la chapelle St Anne, les enfants entre 8 et 11 ans, se sont regroupés par tranche d'âge, avec des catéchistes. De leur côté, les parents se sont réunis autour du Père Jacques et Michèle de Montravel. Chaque groupe a réfléchi sur « la place de La Parole aujourd'hui », chacun à son niveau, à sa façon : discussions, lecture, jeux, bricolage.

Des échanges forts, de chouettes éclats de rire et de belles idées sont sortis tout au long de l'après-midi. Le temps est passé bien vite.

Déjà 17h00 : une pause bien méritée : tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter organisé dans le jardin (le temps était frais mais pas de pluie).

Puis l'après-midi s'est conclu par la messe à 18h00, une messe qui avait pour fil principal bien sûr La Parole.

Chaque groupe avait collé sur des grandes pages le résultat de sa réflexion : des dessins, des mots-clés, des intentions de prières. Ces grandes pages ont été apportées par les enfants, les parents et déposées dans un grand livre géant, un exemplaire grande taille de « Ta Parole est un Trésor », rythmant ainsi les grands moments de la messe. Il y a eu également la présentation des 4 évangélistes, qui a été l'occasion pour les enfants de décorer magnifiquement l'ambon. Mais le temps le plus fort aura sûrement été la remise du livre 'Ta Parole est un Trésor' aux enfants de CE2. Chaque parent, appelé aux côtés de son enfant, a remis ce magnifique livre à son enfant, signifiant ainsi l'importance de la Parole, et de la transmission de la Parole.

Chacun est reparti riche de ces moments forts vécus et partagés ensemble durant tout cet après-midi.

Merci à tous les participants, aux enfants, aux parents, aux animateurs, sans qui cette belle journée n'aurait pas pu avoir lieu.

Comme conclusion, je citerai l'introduction préparée et lue par des catéchistes au début de la messe :

« Comme dans une famille, tout le monde se rassemble autour de la table : enfants, parents, invités, pour parler, écouter, partager un repas.

Le dimanche, nous sommes aussi tous invités à la table du Seigneur, la table de sa Parole à écouter, la table de son Pain à partager.

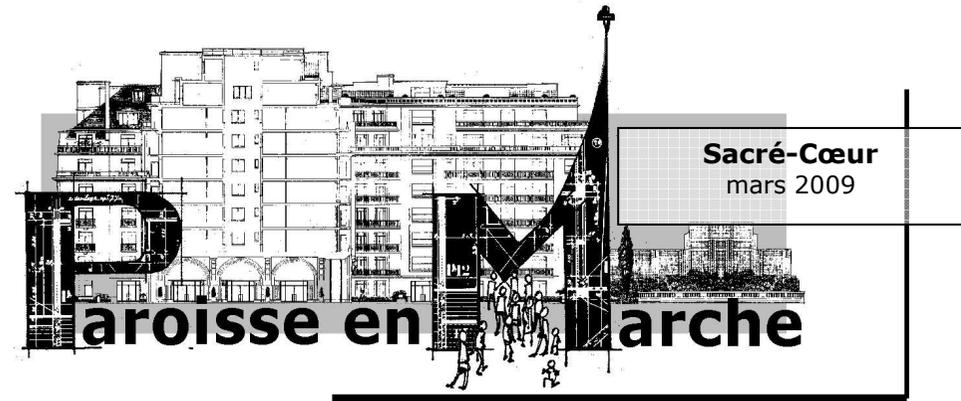
Jésus nous dit tout bas : 'Ouvre l'oreille de ton cœur et écoute la Parole que je te donne aujourd'hui pour que tu vives'.

Ecoute, Jésus vient nous dire qu'Il est avec nous et qu'Il nous guérit. »

Anne-Laure Daubert-Morel

Comité de rédaction : H. BERTRAND, F. CROUSLÉ, C. LACHNITT,  
M. DEBIDOUR, R. CREUSERAND.

Mise en page : H. CHELLAT — Tirage : M. RELIER, J. BEYDON.



## EDITO

Devions-nous, oui ou non, ouvrir un débat sur la levée de l'excommunication des 4 évêques lefebvristes, notamment celle de Monseigneur Williamson, dans ce journal ? En quoi cela concerne-t-il notre paroisse du Sacré-Cœur ? Cette question elle-même fait l'objet d'un long débat lors de la réunion des membres du comité de rédaction.

En effet, ce sujet sensible entraîne une part de risque, peut-être même de conflit, conséquence de l'expression des avis des uns et des autres. Mais n'est-ce pas en confrontant avec les autres ses propres opinions et sa vision de l'Eglise que l'on peut progresser vers la vérité, c'est à dire Dieu lui-même ?

Aussi, c'est plutôt la variété des questions ou des avis que peut susciter ce sujet qu'il paraît intéressant de connaître chez les lecteurs de "Paroisse En Marche". Pour vous aider, voici quelques exemples de questions : L'unité des chrétiens est-elle à ce prix ? Pourquoi tendre la main vers une poignée d'intégristes alors que la priorité devrait être la réconciliation avec nos frères protestants ou orthodoxes ? Et pourtant, ce Williamson, n'est-il pas aussi mon frère ? Finalement, n'est-ce pas encore un coup médiatique destiné à fragiliser l'Eglise catholique ? Pourquoi cet amalgame entre levée d'excommunication et négationnisme ? Qu'est-ce exactement qu'une excommunication ? Comment peut-on être négationniste aujourd'hui ? Peut-on être chrétien et négationniste ? Qu'est-ce que les non-chrétiens vont penser de nous après cette affaire ? Comment décide le Pape ? Et moi, qu'est-ce que je fais pour l'unité des chrétiens ?

La position des évêques de France et l'article de Frédéric Crouslé sont les premières contributions exposées dans ce numéro. A vous maintenant, chers lecteurs, de vous exprimer, si vous le souhaitez, pour le prochain numéro (par message adressé à [hn.bertrand@neuf.fr](mailto:hn.bertrand@neuf.fr) ou en mettant un courrier signé adressé à PEM dans la boîte aux lettres de la maison paroissiale, avant le 27 mars).

Henri Bertrand

## Déclaration du Conseil Permanent des évêques de France à propos de la levée de l'excommunication

Paris, mercredi 28 janvier 2009

La levée, par le Saint-Siège, de l'excommunication des quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X suscite de nombreuses réactions dans l'opinion catholique et dans la société.

La simultanéité de cette annonce avec la révélation des propos de Mgr Williamson, niant le drame de l'extermination des juifs, provoque une réprobation on ne peut plus légitime.

Les évêques de France condamnent fermement les paroles inacceptables et scandaleuses de Mgr Williamson.

Ils redisent à la communauté juive de France leur engagement indéfectible au dialogue et à l'amitié.

Ils rappellent que Benoît XVI ne cesse de signifier son attachement à une relation fructueuse entre juifs et chrétiens.

Ils précisent instamment que la levée de l'excommunication n'est pas une réhabilitation.

Elle constitue le point de départ d'un long chemin qui supposera un dialogue précis.

En aucun cas, le Concile Vatican II ne sera négociable.

Aucun groupe ecclésial ne peut se substituer au magistère.

Les évêques saluent la volonté du Saint-Père d'aller jusqu'au bout de ce qu'il pouvait faire comme invitation à une réconciliation. Ils sont en communion avec lui dans l'exercice de la vigilance épiscopale.

Ils expriment leur soutien et leur reconnaissance aux prêtres, diacres, religieux et laïcs qui composent l'Eglise catholique en France et animent fidèlement les communautés chrétiennes vivantes et proches des hommes de ce temps.

---

### Deux bourrasques nuisent moins qu'une tempête...

On sait qu'en mécanique des fluides, l'interférence de deux ondes produit parfois des effets inattendus et spectaculaires : deux vagues d'amplitude médiocre peuvent ainsi produire un tsunami si leurs énergies s'additionnent de façon optimale. La tempête médiatique récente qui a accompagné la levée d'excommunication des quatre évêques intégristes de la Fraternité sacerdotale Saint Pie X repose sur un mécanisme analogue. C'est le télescopage, fortuit semble-t-il, de l'annonce de la levée d'excommunication et de la publication des propos négationnistes de Mgr Williamson, qui a donné à la polémique une ampleur qu'elle n'aurait sans doute pas méritée si ces deux événements avaient été traités séparément.

Tout d'abord, on peut relever que les propos de Mgr Williamson sont certes odieux et consternants, mais qu'ils n'auraient pas attiré l'attention à un niveau international s'ils avaient été publiés quelques mois plus tôt. Les idées négationnistes ont beau faire l'objet de poursuites judiciaires en France et en Allemagne, on sait bien qu'elles circulent clandestinement. Elles atteignent d'ailleurs parfois des personnalités fort éloignées de l'extrême droite ou de l'intégrisme. Faut-il rappeler que l'abbé Pierre lui-même, au printemps 1996, fit scandale en apportant son soutien à son ami négationniste Roger Garaudy ? A-t-on reproché à Jean-Paul II à cette époque de compter parmi ses fidèles une brebis galeuse ?

Mon propos n'est évidemment pas de justifier la moindre complaisance à l'égard de thèses négationnistes dont la fausseté apparaîtrait, à mon avis, de manière plus manifeste encore si nos lois répressives ne leur donnaient pas l'attrait du fruit défendu. Mais la moindre honnêteté est de reconnaître que les opinions négationnistes de Mgr Williamson n'ont aucun rapport ni avec son excommunication ni avec la levée de celle-ci.

L'excommunication est une peine de droit canon qui ne peut frapper un croyant que pour certains motifs précis, dont ne fait pas partie le fait de tenir des propos négationnistes, pas plus d'ailleurs que le fait de perpétrer un génocide. Qui d'ailleurs a requis de frapper d'excommunication l'abbé Pierre à l'époque de ses complaisances négationnistes ? Qui ignore que Hitler n'a jamais été excommunié, ce qui ne l'empêche vraisemblablement pas de rôtir en enfer ? Il faut bien en avoir conscience, l'Église dans son histoire a compté parmi ses membres des criminels d'une autre trempe que ce pauvre Mgr Williamson, l'absence d'excommunication n'étant pas en soi un gage d'honorabilité.

Au demeurant, à quelque chose malheur est bon. En réaction au propos de Mgr Williamson, Mgr Fellay, supérieur de la Fraternité Saint Pie X, a interdit à celui-ci toute déclaration publique sur des questions historiques ou politiques et l'a démis de ses fonctions de directeur de séminaire. De plus, il a repris à son compte les célèbres propos de Pie XI en 1938 : « spirituellement, nous sommes des Sémites », et affirmé avec vigueur sa détestation chrétienne de l'hitlérisme et du génocide. Tout cela semble indiquer, au moins chez certains intégristes, un louable souci de se purifier de l'antisémitisme d'antan.

Que penser par ailleurs de la levée d'excommunication des quatre évêques intégristes ? Comme l'a fort bien expliqué *La Croix* il ne s'agit pas d'une réintégration de la Fraternité Saint Pie X dans l'Église catholique. Même si les évêques en question ne sont plus excommuniés, c'est-à-dire privés du droit de recevoir les sacrements de l'Église catholique, ils restent frappés de suspense *a divinis*, c'est-à-dire qu'ils demeurent privés du droit d'administrer des sacrements et d'exercer des fonctions pastorales. Pour l'heure, bien que les chrétiens intégristes soient redevenus à titre individuel membres de l'Église catholique, la Fraternité Saint Pie X demeure donc une organisation en situation totalement irrégulière par rapport au droit de l'Église catholique. Aussi tous les actes sacramentaux ou pastoraux pratiqués dans le cadre de cette communauté demeurent-ils illicites.

Pourquoi alors cette levée d'excommunication si les effets en sont aussi limités ? Le Saint Père a fait un geste en direction des intégristes, en vue d'une réconciliation qui n'a pas encore eu lieu et dont rien n'assure qu'elle aboutira. La levée d'excommunication est un simple préalable à une discussion théologique et juridique de laquelle dépendra une éventuelle réintégration. Or on est encore loin d'un accord qui justifierait un retour à la pleine communion : le différend porte principalement sur les enseignements de Vatican II relatifs à la liberté religieuse, l'œcuménisme et le dialogue interreligieux, points sur lesquels le Saint-Siège a assuré ne pas vouloir modifier le moindre iota de sa doctrine. Il semble donc que ce soit maintenant au tour des intégristes de réviser les jugements souvent expéditifs qu'ils ont portés sur l'œuvre de Vatican II et du magistère depuis Paul VI.

En somme, la levée d'excommunication des quatre évêques intégristes n'est pas un événement majeur de la vie de l'Église. Elle permet de reprendre avec un mouvement dissident un dialogue interrompu par la funeste décision prise par Mgr Lefebvre, en 1988, de se donner des successeurs en provoquant un schisme. Elle ne résout donc rien sur le fond mais permet de rendre justice au désir réel d'un grand nombre de schismatiques de sortir de l'impasse où ils s'étaient enfoncés. De leur côté, les propos négationnistes de Mgr Williamson ne méritaient pas qu'on leur fasse une telle publicité : ils n'engagent que lui-même, dans un domaine où il ne peut prétendre à aucune autorité ni aucune compétence particulières, et ont été désavoués par ses supérieurs hiérarchiques. Reste la conjonction de deux informations indépendantes qui a produit ce qu'il faut bien appeler « un emballement médiatique ». Où l'on voit que les mécanismes de diffusion de l'information conduisent parfois à des effets de perspectives trompeurs.

## ANNONCES MARS 2009

(penser à inscrire les dates de réunions dans l'agenda situé dans la pièce servant à l'accueil)

|                  |   |
|------------------|---|
| Lundi 2 mars     | <b>14h15</b> Mouvement Chrétien des Retraités<br>(M. ROCHETTE : 04 72 33 15 96)   |
| Mercredi 4 mars  | <b>20h30</b> Rencontre de carême : partage sur les textes du<br>2e dimanche "le salut par le sacrifice du Christ"<br><b>20h30</b> Paroisse En Marche (H. BERTRAND : 04 78 53 62 14) |
| Mardi 10 mars    | <b>15h30</b> Messe à l'EHPAD-Villette d'Or<br><b>20h30</b> Préparation baptême (J.M. SUSPENE : 04 78 53 51 64)  |
| Mardi 17 mars    | <b>18h30</b> Soirée <b>Pain – Pomme</b> (partage de carême)   |
| Jeudi 19 mars    | <b>20h30</b> Groupe Bible<br>(contact : Anne-Marie VIDAL : 04 72 33 36 63)  |
| Mardi 24 mars    | <b>20h30</b> Moment musical : "les sept paroles du Christ en croix"<br>de Joseph Haydn.   |
| Mercredi 25 mars | <b>20h30</b> Equipe d'animation pastorale   |
| Jeudi 26 mars    | <b>15h00</b> Moment musical : "les sept paroles du Christ en croix"<br>de Joseph Haydn.<br><b>20h30</b> Préparation de la veillée pascale   |
| Samedi 28 mars   | <b>10h30</b> Célébration Eveil à la foi<br>(Raphaëlle LASSALLE : 04 72 33 50 62)<br><b>15h30</b> Temps fort <b>KT</b> et messe des familles ( <b>18h00</b> )                        |

### BAPTEMES CELEBRES EN FEVRIER 2009

Maëlle PEIGNEN, Stéphanie BOCQUET

### FUNERAILLES CELEBREES EN FEVRIER 2009

Antoine FERRAND, Marcelle FUMAGALLI

## **VENEZ DECOUVRIR DES OEUVRES DE MUSIQUE SACRÉE !**

Catherine Rochigneux nous fait comprendre dans quel contexte l'œuvre a été composée, nous traduit les paroles, nous décrypte les instruments, nous met en relief les rythmes, nous raconte la vie de son auteur, et finalement, nous fait prier tout en écoutant la musique.

On peut vraiment redécouvrir des morceaux que l'on a déjà entendus cent fois.

Les prochaines séances ont lieu le **mardi 24 mars à 20h30** et le **jeudi 26 mars à 15h00** à l'oratoire.

Nous écouterons "Les sept paroles du Christ en croix" de Joseph Haydn.

---

### **AIDE-MOI (prière)**

Je t'en prie, Père,  
Quand on me tend la main,  
Quand on tourne vers moi un regard de tristesse,  
Quand on m'implore en silence,  
Quand on crie de douleur à ma porte,  
Aide-moi à ne pas fermer les yeux,  
A ne pas presser le pas,  
A ne pas regarder tout droit devant moi.  
Aide-moi à approcher, à écouter,  
A compatir, à partager, à soulager.  
Aide-moi à être le prochain de tous ceux  
Et celles qui s'approchent de moi.

Jean-Yves Garneau

---

### **CHANT DE L'HEURE à l'aumônerie.**

(blague de jour de crêpes...)

*Etant à l'aumônerie ce soir, nous posons une question :*  
*Un jeune matelot tombe sur le pont lors d'un fort coup de roulis.*  
*Le capitaine, solide sur ses jambes, lui dit :*  
*"Moussaillon, tu prends du poil de la bête".*  
*Pourquoi ?*  
*Parce qu'il aurait pu dire aussi :*  
*Hé bien! Mousse, t'a chu.*

Père Jérôme

**Maison paroissiale :** 89, rue Antoine Charial – tél : 04-78-54-86-31.

**Accueil** en période scolaire : du lundi au vendredi de 17h à 19h  
et le samedi de 10h à 12h.

**Messe :** samedi à 18h et dimanche à 10h.